



Conseil économique et social

Distr. générale
6 janvier 2015

Original: français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Berne, 23-27 mars 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Citernes

Contrôle périodique des citernes munies d'un revêtement intérieur

Communication du Gouvernement de la France^{1,2}

Résumé

Résumé analytique: Le présent document vise à connaître l'avis des experts sur les difficultés que peuvent présenter les épreuves hydrauliques réalisées lors des contrôles périodiques des citernes munies d'un revêtement protecteur.

Introduction

1. Pour certaines matières chimiques qui ne peuvent être transportées que dans des citernes munies d'un revêtement protecteur intérieur, l'utilisation de résines thermodurcissables est parfois préconisée.

¹ Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2014-2015 (ECE/TRANS/240, par. 100, ECE/TRANS/2014/23, module 9, par.9.2.

² Diffusée par l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) sous la cote OTIF/RID/RC/2015/16.

2. Les résines thermodurcissables présentent de grandes qualités, notamment une très haute résistance chimique, une bonne imperméabilité et des possibilités de réparation à froid ce qui rend les réparations plus faciles. Mais lors de la réalisation des contrôles périodiques, les épreuves de pression hydraulique peuvent endommager ces revêtements et des fissures peuvent être décelées.

Proposition

3. Nous souhaiterions connaître l'avis des experts sur ces difficultés et savoir si des conditions particulières ou des méthodes alternatives à l'épreuve de pression hydraulique pourraient être envisagées.
